

# COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h  
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : [cillaseyneouestetsud@orange.fr](mailto:cillaseyneouestetsud@orange.fr)

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

## **P.V DE LA REUNION DU C.A** **SUIVIE DE LA REUNION DE QUARTIER N°4**

**Samedi 8 septembre 2018**

**Restaurant « L'effet Mère », Bar des Plaines**

*Référence à rappeler : N°20180924/66-CILLSOS/FPABJCB*

-----

**Présents :** Mmes S. ARDOUIN – H. BERENGER et MM. J-C. BARDELLI – A. BISCOS – J. GATEL – F. POURCHIER – G. MATHIEU – A. ROZES

**Excusés** Mmes J. FEMENIA – J. PAOLI. et MM. A. BONNET – J. MEDURI – P.ROUME – A. TELLE – D. VIGLIETTI – H. VILLA

-----

🚩 **09h10 Le Président ouvre la réunion du Conseil d'Administration**

Le CR de notre réunion du Bureau tenue dans les locaux de la maison Jean Bouvet le mercredi 11 juillet 2018 n'appelant aucune observation est approuvé, il sera tiré en l'état et diffusé aux intéressés.

**1 – Disparition :** Navré d'apprendre le décès du Docteur **Arthur PAECHT**, ancien Député et Maire de La Seyne sur Mer, le CILLSOS s'associe aux membres de sa famille et de ses proches plongés dans la douleur et leur présente ses condoléances les plus sincères.

**2 – Dénomination de voies :** Monsieur le Maire souhaite relancer la commission de dénomination des voies et à cet effet il invite les habitants des quartiers Centre et Est à venir s'exprimer le mardi 2 octobre en salle du Conseil Municipal. 8 dossiers prioritaires seront à l'ordre du jour mais dans un futur un peu plus éloigné, il sera question de la dénomination d'autres voies, carrefours et routes départementales situés sur tout le territoire communal. Le CILLSOS sera alors intéressé pour apporter des suggestions sur des lieux situés dans le secteur de sa compétence.

**3 – Messages d'information liés aux pluies et inondations :** En prévision des épisodes orageux pouvant générer des inondations, le ministère de l'intérieur fait passer des messages par voie de presse pour informer la population sur les risques encourus.

**4 - MART :** L'association MART invite ses administrateurs pour une réunion de son CA le 20 septembre à son siège. L'ordre du jour est la réorganisation de sa gouvernance en vue du départ volontaire de son président « atteint par la limite d'âge »

**5 – Sentier du Littoral :** Notre collaborateur Alain BONNET a accompagné Serge MONIER dans la visite du sentier du littoral situé entre Saint Elme et le Cap Sicié. Un compte rendu de l'état de ce sentier en a été rédigé afin de le transmettre à MART pour étude.

**6 – Association Donicarde :** Cette association de défense des riverains s'est créée en vue de limiter la constructibilité sur un terrain situé le long du chemin de la Donicarde. Le permis d'y réaliser 34 logements sociaux a été déposé en avril 2018 mais a été « retoqué » entre temps par les services de l'urbanisme. Un nouveau projet devrait être déposé incessamment. Les riverains craignent que la densification de ce secteur engendre de fortes nuisances alors qu'actuellement ils jouissent d'une certaine tranquillité du fait du caractère résidentiel du quartier.

**7 – Rencontre avec Monsieur le Maire :** Le 5 septembre une délégation du Bureau du CILLSOS s'est entretenue avec Monsieur le Maire pour faire le tour des sujets de préoccupations actuels tel que les divers projets immobiliers à venir dans le secteur Sud de la commune.

**8 – Projet de participation citoyenne :** A l'initiative de Monsieur le Commissaire et en réponse à la directive ministérielle sur la création de réseaux de citoyens vigilants, son adjoint, Monsieur LAGARRIGUE, nous a proposé d'élaborer une liste de volontaires. Le CILLSOS en réponse a inscrit une douzaine de volontaires pour participer à cette initiative. Une première réunion d'information se tiendra courant octobre pour mettre au point la marche à suivre.

#### **9 – Informations :**

- La collecte des végétaux à domicile démarre le 24 septembre pour se terminer le 28 décembre. Elle se fera seulement sur rendez-vous et selon les modalités qui seront données lors de la prise de ces RDV.
- La déchetterie sera fermée du 15 au 30 octobre afin d'effectuer des travaux de réfection des enrobés.

#### **10 – Invitations :**

- Les 21, 22 et 24 août, trois conférences au Clos St Louis pour le festival Sand et Chopin en Seyne
- Le 26.08.18 : Cérémonies du 74<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de La Seyne sur Mer

#### **11 – Lu dans la presse :**

- Le 13.07.18 : Motivés pour aider les enfants hospitalisés
- Le 13.07.18 : Enquête publique : plages Mar Vivo et les Sablettes
- Le 15.07.18 : Cérémonie de la fête nationale du 14 juillet
- Le 20.07.18 : La gestion des déchets s'invite au Conseil Métropolitain
- Le 22.07.18 : Les Pescadous de La Verne et Fabrégas offrent des sorties en mer en pointu
- Le 23.07.18 : Hommage aux Justes par les jeunes et les élus
- Le 25.07.18 : En conseil municipal, logements sociaux à la Donicarde
- Le 26.07.18 : La forêt de Janas sous haute surveillance
- Le 27.07.18 : Les amis des Pescadous de La Verne et Fabrégas ont salué le président sortant Christian Brun
- Le 30.07.18 : Au Mai, un hélicoptère vole au secours des promeneurs égarés
- Le 03.08.18 : Cet été le moustique ne prend pas de vacances
- Le 09.08.18 : Les riverains « abandonnés » de la plage de Mar Vivo
- Le 13.08.18 : Ils sont d'attaque contre Xylella fastidiosa
- Le 14.08.18 : Serge Féraud, le cœur en bandoulière
- Le 15.08.18 : Une belle mer pour « les deux frères 2018 »
- Le 15.08.18 : Après les intempéries, la plage de La Verne reste fermée à la baignade ce matin
- Le 16.08.18 : CIL Sablettes : « il y a beaucoup de monde cet été aux Sablettes »
- Le 16.08.18 : Le CIL des Sablettes fidèle au rendez-vous du 15 août
- Le 17.08.18 : La République et la famille pour accompagner Arthur PAECHT
- Le 17.08.18 : Des mesures de sécurité inédites pour le feu d'artifice
- Le 23.08.18 : Le CSMS tennis peut rebondir sur les courts de Barban
- Le 24.08.18 : Le spot des Deux Frères dans l'objectif des plongeurs
- Le 25.08.18 : Un bilan estival satisfaisant pour la police municipale

- Le 26.08.18 : La dernière virade de la saison de Fabrégas
- Le 28.08.18 : Invasion de moustiques : « c'est un véritable fléau ! »
- Le 02.09.18 : Une cérémonie à la caserne Mauvéou pour ne pas oublier
- Le 03.09.18 : L'école de tennis de Barban a repris le filet
- Le 05.09.18 : Vendanges entre amis à Coste-Chaude
- Le 06.09.18 : Les associations font leur rentrée samedi à Langevin

### **12 – Tour de table :**

- Gilbert MATHIEU : s'interroge sur le doublement de la facture d'abonnement d'eau de son compteur vert sans explication de la part des services concernés incapables de répondre.

- Adrien BISCOS : évoque une réunion à laquelle il a participé et où il a été question de propositions en vue d'une prochaine évolution du SCOT.

- Hélène BERENGER : informe la tenue d'une réunion du Conseil de Quartier Ouest le 10 septembre.

- Francis POURCHIER : a participé au rassemblement annuel des Pescadous de La Verne et de Fabrégas au cours duquel le président Christian BRUN a annoncé qu'il passait le gouvernail à son successeur après treize années d'implication à faire vivre cette association pour le maintien de la tradition locale.

✚ **10H00 : fin de la réunion du Conseil d'Administration**

**Prochaine réunion du Bureau le samedi 13 octobre à 9h00**  
**Suivi de la réunion de quartier N°5 à 10h00**  
**Maison intergénérationnelle Saint Georges**

## **C.R REUNION DE QUARTIER N° 4**

Secteurs 2 – 9 – 11

✚ **10h00 : Début de la réunion de Quartier N°4**

Le Président accueille nos invités et ouvre la séance. Il remercie tout d'abord notre hôte pour la gentillesse de son accueil.

Puis il remercie les nombreuses personnes qui ont répondu à notre invitation ainsi que nos élus et en particulier :

- Mme Nathalie BICAIS Conseillère départementale et municipale
- Mme Marie VIAZZI Conseillère municipale chargée de Allô La Seyne et référente auprès des CIL
- Mme Lydia GARCIA représentant « Allo La Seyne »
- M. Claude ASTORE Adjoint chargé de la sécurité et des travaux, représentant M. le Maire
- M. Robert TEISSERE Adjoint au Maire
- M. Damien GUTTIEREZ Conseiller départemental
- M. Patrick DUCHEIX Chef de la police Municipale
- M. Le Maire devant assister au Forum des Associations, s'excuse de ne pas assister à notre réunion.
- Se sont également excusés : Mme Virginie SANCHEZ et M. Joseph MULÉ, Conseillers départementaux

Lors de notre Assemblée Générale du 23 mars, M. le Commissaire de la Police Nationale a invité chaque citoyen à être vigilant. Il souhaite la participation active des concitoyens en créant un réseau de référents de quartiers. Ceux-ci auront pour mission de remarquer les comportements et faits suspects ou anormaux dans leur voisinage, qu'ils signaleront aussitôt au référent de CIL. Le référent CIL, lui, centralisera, filtrera et transmettra ces signalements au service de police via une boîte mail dédiée. Ce réseau pourrait se nommer « Citoyens Vigilants »

Mme Hélène BERENGER du bureau du CIL, se charge de recruter des volontaires. Il suffit de se faire connaître auprès d'elle.

Vient ensuite le passage en revue des questions prévues à l'ordre du jour :

## **1 - Quartier Coste-Chaude.**

Le Président évoque le projet de réalisation d'environ 140 logements dont 1/3 de logements sociaux, 1/3 de logements en accession maîtrisée et 1/3 en accession libre sous forme de villas individuelles ainsi que de maisons à logements collectifs, sur les terrains acquis par l'EPFR (Etablissement Public Foncier Régional)

*Mme BICAIS souhaite savoir si ce projet est un choix de la commune et annonce y être opposée car, à son avis, le nombre de résidents supplémentaires engendrera de fortes nuisances dans ce quartier qui à ce jour est tranquille, les résidents actuels voient d'un très mauvais œil l'arrivée de ces 140 logements et des*

*2 80 véhicules (minimum) qui y seront associés.*

*De plus, la présence très proche de la caserne des pompiers est un souci supplémentaire quand au trafic le long du chemin de Mauvéou.*

Notre Président s'inquiète car la mairie semble opposée à ce que le chemin de Mauveou soit élargi sur toute sa longueur alors que les véhicules des pompiers y circulent sans cesse pour se rendre vers le nord de la commune.

D'autre part, il exprime une inquiétude supplémentaire liée au calibre des différents réseaux d'eau, d'assainissement, de pluvial, d'électricité et des Télécom sur lesquels devront être raccordés ces 140 logements.

*M. GUTTIEREZ nous fait savoir qu'il est opposé à ce projet et il souhaite que la commune le revoie à la baisse car trop contraignant.*

*M. TEISSERE informe que la commune ne peut pas s'opposer à ce projet il précise que le propriétaire d'un terrain est en mesure de proposer un projet de construction « Conforme au PLU » De plus, les nouveaux résidents de notre commune ainsi que les jeunes couples, cherchent à ce loger dans les appartements décents.*

*M. ASTORE nous rappelle que, par convention, la compétence de l'urbanisme a été transférée à TPM. Quand à la circulation des véhicules des pompiers, ils ne devraient pas emprunter le chemin Mauveou vers le Nord. Concernant les divers réseaux il nous précise que ceux-ci ont été dimensionnés en conséquence. Si nécessaire, l'opérateur participera au calibrage correct des divers réseaux.*

*Il nous rappelle qu'à l'origine ce terrain avait été réservé pour la construction d'un collège, mais .en 2010, l'Education Nationale a abandonné le projet, le terrain est revenu en zone constructible. L'EPFR a acquis la totalité de la surface afin de la mettre à disposition de la Commune.*

*Le stationnement des véhicules se fera en sous-terrain ; chaque logement aura son garage ; quelques stationnements seront aménagés en surface.*

*M. TEISSERE nous précise que des constructions de villas entre ce projet et la caserne des pompiers sont également envisagées Elles seront donc voisines du lotissement en question.*

Une question de la salle : est-ce que la protection de l'Orchidée sauvage a été envisagée ?

*Réponse : Un bureau d'études a établi un cahier des charges concernant ce problème de même que celui concernant la flore en général et les animaux sauvages (en particulier les oiseaux)*

Question de la salle : Est-ce que l'Académie a tenu compte de la capacité de l'école J-J Rousseau qui devra accueillir les enfants de ces futures familles ? La tendance actuelle serait plutôt à la fermeture des classes ! Les résidents demandent que M. le Maire intervienne auprès de l'Académie.

Question de la salle : Est-ce que le chemin de Mauvéou sera re-calibré ? Notre Président s'insurge du fait que la mairie semble refuser cet élargissement pour des raisons qui nous paraissent incompréhensibles.

Notre adhérent, M. HENRY, nous informe avoir été victime d'un accrochage par un automobiliste trop pressé et a dû se jeter contre le talus pour éviter le choc frontal. Et ce n'est pas le seul à avoir eu un accrochage dans les parties rétrécies du chemin de Mauvéou !

En conclusion, notre Président souhaite un aménagement de ce projet allant dans le sens de la diminution du nombre de résidences qui conviendrait à tous pour bien vivre dans ce quartier à vocation résidentielle.

*M. ASTORE précise qu'à ce jour rien n'est figé et il propose de transmettre les doléances des résidents du quartier.*

Notre Président souhaite que le CILLSOS soit associé à l'évolution du projet avant que celui-ci soit définitivement adopté.

*M. TEISSERE s'engage à tenir informé notre CIL de l'avancée du projet.*

## **2 - Chemin du Vallon des Moulières**

La loi impose aux résidents voisins d'un espace boisé non bâti, de défricher autour de leur résidence jusqu'à une limite de 50 mètres de leur habitation. Cette loi impose donc à ces personnes d'aller désherber et couper les branches des arbres dans la propriété privée de son voisin si celui-ci n'assure pas ce défrichage. La loi est dure mais c'est la loi !

Les résidents de ce chemin ont eu la très désagréable surprise de recevoir cette année une amende de 140 euros car ils n'ont pas désherbé le domaine de Fabrégas jouxtant leur propriété. Les années précédentes, les responsables du domaine se chargeaient d'assurer ce désherbage. Ce ne fut pas le cas cette année et ces résidents, de bonne foi, se sont vu infligés cette amende sans préavis ! C'est en peu cavalier. Nous pensons que les services municipaux auraient été bien inspirés cette année de prévenir les résidents avant de leur infliger cette amende.

Notre CIL demande aux responsables communaux d'assurer à l'avenir une meilleure communication auprès de leurs administrés.

Important : Il est souhaitable de réagir suite à la réception d'un tel courrier par un autre courrier avec accusé de réception.

Notre Président souhaite une réaction de Monsieur le Maire afin que les PV soient annulés. *M. ASTORE reliera la demande mais ce n'est pas gagné.*

**3 - Une question de la salle :** Depuis quelques jours une odeur nauséabonde envahi les environs du chemin des Moulières. Une intervention rapide est souhaitée.

*Réponse : il semble qu'il soit impératif de remplacer les filtres à charbon. La Commune fera le nécessaire auprès des services de TPM.*

Dernière minute : ces odeurs se font également sentir le long du chemin de Fabrégas.

**4 - Autre question :** que peut-on faire pour lutter contre l'invasion des sangliers qui ravagent tout sur leur passage ? Aucune barrière ne leur résiste.

*Deux solutions : ne pas les nourrir et ensuite organiser des battues. Les chasseurs s'en chargent.*

**5 - Dernière question :** comment lutter contre le moustique tigre ?

*Réponse très difficile ! Il faut éviter à tout prix de laisser des eaux stagnantes. Vider systématiquement les bacs à fleurs ou autres récipients.*

Petite information : quelques personnes n'étant pas encore adhérentes à notre CIL se sont jointes à notre matinée d'information. Nous les invitons vivement à adhérer à notre CIL. L'union fait la force - c'est bien connu !

L'ordre du jour étant épuisé (les organisateurs et les élus aussi) le Président invite nos invités à lever le verre de l'amitié.

🚩 **12H00, fin de la réunion de quartier N°3**

Le secrétaire de Séance :  
**Francis POURCHIER**

Le Secrétaire Général :  
**Adrien BISCOS**

Le Président du CILLSOS :  
**Jean- Claude BARDELLI**

**Copies :**

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale Patrick DUCHEIX**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Agence Var Matin La Seyne sur Mer - M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18) - Archives CILLSOS 2018**